

SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL	P 2
LES COMMISSIONS MUNICIPALES	P 3
LES DELEGATIONS EXTERIEURES	P 4
LE MOT DU MAIRE	P 5 - 6
CHAPITRE 1 : LA VIE DU VILLAGE	
I. L'Etat Civil 2020	P 7
II. Les Finances Locales	P 8
III. Les Subventions aux Associations	P 9
IV. Les Subventions aux Organismes	P 9
CHAPITRE 2 : LA NEWSLETTER	P 10 - 14
CHAPITRE 3 : LES ASSOCIATIONS	
I. Le Comité des Fêtes	P 15
II. L'ACCA	P 16
III. La Médiathèque	P 17
IV. L'APE	P 18
V. Le Bien Etre à Tilh : yoga et marche	P 19
VI. Le Basket Arrigans	P 20
VII. L'AIKIDO	P 21
VIII. Les Tilhuts	P 22
IX. Le Foyer de la Jeunesse	P 23
X. L'Association Paroissiale	P 24
CHAPITRE 4 : LES INFORMATIONS UTILES	
I. La Mairie	P 25
II. La Gendarmerie	P 25
III. Les Pompiers	P 25
IV. L'Agence Postale	P 25
V. L'Ecole	P 26
VI. Les Services de Santé	P 27
VII. Les Services de l'Etat	P 28
VIII. Les Services de la Mairie	P 29 - 30
IX. Les Services de Transport	P 30 - 31
X. Divers	P 31 - 32
CHAPITRE 5 : LES ENTREPRISES	
I. Récemment Installées	P 33 - 36
II. Liste des Artisans-Commerçants-Services	P 37

LE CONSEIL MUNICIPAL

	<p>Annie LAGELOUZE</p> <p>Maire de TILH</p>
---	--

			
<p>Henri LALANNE 1^{er} Adjoint au Maire</p>	<p>J.-Claude GRIHON 2^{ème} Adjoint au Maire</p>	<p>Guilaine ABEILLÉ 3^{ème} Adjointe au Maire</p>	<p>Séverine DELMONT 4^{ème} Adjointe au Maire</p>

			
<p>Vincent LABAIG Conseiller Municipal</p>	<p>Carine GONZALEZ Conseillère Municipale</p>	<p>Patrick SARRAUTE Conseiller Municipal</p>	<p>Jean-Claude BASTEROT Conseiller Municipal</p>
			
<p>J.-François COUTURE Conseiller Municipal</p>	<p>Marc DELAS Conseiller Municipal</p>	<p>Henri VELLO Conseiller Municipal</p>	<p>Arnaud LERICQ Conseiller Municipal</p>

LES COMMISSIONS MUNICIPALES



FINANCES

Responsable :
Séverine DELMONT

Guilaine ABEILLÉ
Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Annie LAGELOUZE
Henri LALANNE
Arnaud LERICQ
Patrick SARRAUTE
Henri VELLO



APPEL D'OFFRES

Responsable :
Annie LAGELOUZE

Guilaine ABEILLÉ
Séverine DELMONT
Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Henri LALANNE



VOIRIE

Responsables :
J-Claude GRIHON
et Vincent LABAIG

Jean-Claude BASTEROT
Marc DELAS
Annie LAGELOUZE
Henri LALANNE
Arnaud LERICQ
Patrick SARRAUTE



ESPACES VERTS

Responsable :
Carine GONZALEZ

Guilaine ABEILLÉ
Arnaud LERICQ



CCAS

Responsable :
Guilaine ABEILLÉ

Séverine DELMONT
Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Annie LAGELOUZE

Administrés :
Geneviève BASTIAT
Bernadette
CAMPAGNE
Ewa CHEVILLARD



CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

Responsable :
Guilaine ABEILLÉ

Séverine DELMONT
Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Arnaud LERICQ
Patrick SARRAUTE



SPORT & LOISIRS

Responsable :
Patrick SARRAUTE

Carine GONZALEZ
Jean-Claude GRIHON
Henri LALANNE
Arnaud LERICQ



BATIMENTS

Responsable :
Henri LALANNE

Jean-Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Patrick SARRAUTE
Henri VELLO

LES DELEGATIONS EXTERIEURES

Titulaires / Suppléants

**COMMUNAUTE
DES
COMMUNES**

Annie LAGELOUZE
Henri LALANNE

Henri VELLO
J.Claude GRIHON
Vincent LABAIG
Guilaine ABEILLE

ESCHOURDES

ALPI

Arnaud LERICQ
Séverine DELMONT

SYDEC

J.Claude GRIHON
Vincent LABAIG
J.Claude BASTEROT
Henri LALANNE

Annie LAGELOUZE
Carine GONZALEZ
Séverine DELMONT
Vincent LABAIG
Arnaud LERICQ
Patrick SARRAUTE

**SIVU DES
ARRIGANS**

**CONSEIL
D'ECOLE**

Annie LAGELOUZE
Carine GONZALEZ
Guilaine ABEILLE
Vincent LABAIG

SIETOM

Annie LAGELOUZE
Arnaud LERICQ

SBVL (Syndicat du Bassin Versant des Luys) : Marc DELAS

CAUE : Guilaine ABEILLE / CDG : Séverine DELMONT



Le Petit Mot du Maire

C'est dans un contexte particulier que s'est déroulé le 1er tour des élections du 15 mars dernier, sur fond d'épidémie de coronavirus naissante. Le 16 mars la France entière était confinée durant 55 jours.

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux élus en 2014 sont restés en fonction jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal.

Le 28 juin a eu lieu le 2ème tour des élections. L'équipe municipale élue vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée, en vous déplaçant pour voter.

Les enfants accueillis à l'école ont pu reprendre l'activité scolaire dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Pour le deuxième confinement, tout a été mis en œuvre pour que les règles de distanciation soient respectées.

Si le confinement était la règle dans quasiment tous les pays touchés, elle n'était pas la même partout. Sur ce plan-là, il y aurait beaucoup à dire et chacun a sa propre perception. Je m'interroge sur les errements, les contradictions de certaines mesures, et dans l'ensemble j'éprouve un sentiment, celui d'un manque de confiance envers les Français qui a engendré une gestion administrative exacerbée du confinement. En exemple, les auto-attestations de sortie, survivance d'une autre époque, et que notre pays est un des rares à avoir instauré.

Notre commune a compté 1 décès lié à la pandémie.

Pour les activités culturelles et sportives cela a été une année blanche. Espérons qu'avec l'arrivée des vaccins notre société retrouve ses marques. Rien ne remplace les relations sociales directes.

Nous avons visité les personnes vulnérables et nous continuerons à entretenir des contacts réguliers afin de limiter l'isolement, sans se substituer aux aidants familiaux.

Le début de l'année 2020 a vu l'achèvement de ce beau réaménagement du bourg avec une meilleure sécurisation. Et malgré les contraintes budgétaires, dont nous sommes pleinement conscients, nous réfléchissons très sérieusement à l'amélioration de la garderie de nos chers bambins.

Je remercie l'ensemble du personnel communal pour son implication de tous les jours et son professionnalisme qui, comme vous le savez dans les petites communes, est amené à être polyvalent et à s'adapter à toutes les situations. Les employés communaux sont extrêmement sollicités dans des domaines divers et variés, parfois même au-delà de leur champ de compétences. Malgré cela, les missions qui leurs sont confiées sont toujours menées à bien.

Il est important pour la nouvelle équipe de communiquer sur les actions réalisées ou en cours via le site internet de la Commune relooké. Vous pouvez consulter tous les 2 mois les nouveautés dans notre "Newsletter".



Nous sommes dans une période où il faut rester positif, il faut y croire, parce que ça nous aide à avancer, ça nous aide à remonter la pente, ça nous aide à vivre ces périodes qui ne sont pas forcément faciles à vivre au quotidien. Essayons de garder notre bonne humeur, malgré cette situation inédite.

Savourons les petites victoires du quotidien.

Croyons en demain, qui sera meilleur !

LAGELOUZE Annie.

Chapitre 1 – LA VIE DU VILLAGE

I. L'ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES HORS TILH

Le 13/02/2020	Victoria ZWINGELSTEIN	à Dax (40)
Le 24/02/2020	Rose, Ines, Margaux, Katniss, Lyta TECHER	à Dax (40)
Le 06/04/2020	Youri, Stanislas, Jordan, Jean FAUST	à Dax (40)
Le 30/04/2020	Promesse MARROT TOESCHI	à Dax (40)
Le 16/07/2020	Mina EL-MADYNY	à Dax (40)
Le 26/09/2020	Swan, Djoys BERTAILS JUIN	à Dax (40)
Le 01/10/2020	Agathe LAMARQUE	à Dax (40)
Le 19/11/2020	Elyse, Mélanie, Dorothee BEAUMONT	à Bayonne (64)
Le 24/11/2020	Pierre, Léon MOUSQUES	à Pau (64)
Le 19/12/2020	Charles, Ioannis DRAKOPOULOS	à Dax (40)
Le 21/12/2020	Ambre, Catherine, Gloria CHRETIEN FERREIRA	à Dax (40)

MARIAGES à TILH

Le 19/09/2020	Bérangère, Virginie SAINT-GERMAIN et Déborah BABIN
Le 12/12/2020	Marion DIZABEAU et Alexis LOPES

PACS à TILH

Le 22/02/2020	Florine, Florence, Monique LEGRAND et Benoît, Pierre TASTET
Le 12/09/2020	Christine, Françoise CINTAS et Pierre CHARABAS
Le 26/09/2020	Margaux CASTAGNEDE et Benoît SEGAS

DÉCÈS à TILH

Le 14/04/2020	Prosper Marcel DULAY
Le 24/10/2020	Alain DUFOURG
Le 31/12/2020	Claude, Patrick TRAVAILLOT

DÉCÈS HORS TILH

Le 29/01/2020	Marie-Thérèse, Jeanne BAILLY, née WILLERVAL	à Orthez (64)
Le 06/03/2020	Lucette LAMARQUE, née LOUPIEN	à Dax (40)
Le 27/06/2020	Yolande, Yvonne LAGAY, née LAMALLE	à Bayonne (64)
Le 19/11/2020	Marie-Thérèse, Hélène LAPORTE, née COUBLUCQ	à Dax (40)
Le 15/12/2020	Nicole, Cécile LE GAL, née LESAGE	à Dax (40)
Le 22/12/2020	Yves BENQUET	à Pomarez (40)

II. LES FINANCES LOCALES

1) TABLEAU DES ANNUITES DES EMPRUNTS 2019-2026									
EMPRUNTS	Durée	Fin	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Maysonnave 1, cimetièrre,etc	15	2 021	19 020	17 808					
Maysonnave 2	25	2 032	13 957	13 741	13 741	13 741	13 741	13 741	13 741
Divers 2009	15	2 024	5 219	5 219	5 219	5 219	5 219		
Nouvelle mairie 1	15	2 027	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640
Nouvelle mairie 2	15	2 027	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945
Vieille mairieetal-lées cimetièrre	2	2 025	6 370	6 370	6 370	6 370	6 370	6 370	
Prêt relais TVA	1			400	90 387				
Réhabilitation bourg	25	2045		14 887	12 805	12 805	12 805	12 805	12 805
Aménag. Epareuse	15		3 739	3 739	3 739	3 739	3 739	3 739	3 739
Total			59 989	73 564	143 911	53 784	54 054	49 112	43 034

2) TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES									
LIBELLES	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Bases	Taux	Produit attendu
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020	2020
Taxe d'habitation	12.48%	13.11%	13.11%	13,11 %	13,11 %	13,11 %	653 700	13,11 %	85 700
Taxe sur le foncier bâti	13,23%	13,89%	13,89%	13,89 %	13,89 %	13,89 %	498 400	13,89 %	69 228
Taxe sur le foncier non bâti	50.62%	53.16%	53.16%	53,16 %	53,16 %	53,16 %	73 200	53,16 %	38 913
Total									193 841

3) LE COMPTE ADMINISTRATIF

Le 5 mars 2021 le Conseil Municipal a approuvé à la majorité des membres présents :

- le Compte Administratif 2020 de la commune (11 pour, 0 contre, 0 abstention) dégagant un excédent global de : 273 227.64 € (car l'intégralité des travaux de l'aménagement du centre bourg n'ont pas encore été facturés en 2020 et seront payés en 2021),
- le Compte de Gestion 2020 correspond au Compte Administratif.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	608 139	608 139	505 488	505 488
Réalisé	288 252	478 349	434 162	517 393
EXCEDENT		189 997		83 230

III. Les Subventions versées aux associations et autres personnes de droit privé

Le Conseil municipal, a décidé dans sa globalité de maintenir les subventions (sauf celle du Club de la Course Landaise du fait qu'il n'y a pas eu de fêtes patronales en 2020) pour un total de 6 919 €.

○ Basket Arrigans :	4 636 €	○ AFM Myopathie :	50 €
○ Club Course Landaise :	0 €	○ Assoc. non voyant V. HUY :	50 €
○ ACCA de Tilh :	335 €	○ Assoc. paralysés de France :	50 €
○ Assoc.Fam. ADMR :	330 €	○ Assoc. des Veuves Civiles :	50 €
○ Harmonie de Pomarez :	150 €	○ Comice Agricole :	50 €
○ Secours Catholique :	130 €	○ Comice Départ. Tourisme :	50 €
○ Restos du Coeur :	103 €	○ La Source :	50 €
○ Lous Tilhuts :	100 €	○ Scérose en Plaques :	50 €
○ Foyer de la Jeunesse :	100 €	○ APLI :	40 €
○ Association Parents d'Elèves :	100 €	○ Anciens Combattants :	40 €
○ Amicale Sapeurs-Pompiers :	85 €	○ ADOT France :	35 €
○ Bien-Etre à Tilh :	80 €	○ Gaule Puyolaise Habas :	35 €
○ PACT des Landes :	70 €	○ Vaincre la Mucoviscidose :	35 €
○ Ligue contre le Cancer :	55 €	○ Mutuelle agents du Trésor :	10 €
○ Futsal Arrigans :	50 €		

IV. Les Subventions versées aux Organismes de regroupement pour un total de 49 308 €

○ SIVU des Arrigans (<i>Syndicat Intercommunal Ecoles des Arrigans</i>) :	25 654 €
○ SYDEC (<i>Syndicat Départemental Electricité et Eau</i>) :	21 640 €
○ ADACL (<i>Agence Départementale d'Aide Aux Collectivités Territoriales</i>) :	5 057 €
○ ALPI (<i>Agence Landaise Pour l'Informatique</i>):	560 €
○ CCAS de HABAS (<i>Centre Communal d'Action sociale</i>) :	473 €
○ CDG (<i>Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes</i>) :	470 €
○ AMF (<i>Associations des Maires de France</i>) :	393 €

Chapitre 2 – LES NEWSLETTER

...Ces 6 derniers mois

RÉAMÉNAGEMENT EN ABRIBUS

Avec les compétences de Babo, de Jean-Paul et le coup de main de Vincent Labaig, l'ancien pont bascule jusqu'alors hors d'usage a été réaménagé en abribus. Chape, arrivée électrique et lambris de bois au plafond, le nouvel abribus pourra protéger les étudiants collégiens ou lycéens.



RÉFECTION DU TOIT DE LA SALLE DE SPORT



Suite aux grêles ayant eu lieu au mois d'août, la réfection de la verrière du toit du gymnase s'est imposée. Voilà un toit maintenant bien imperméable qui laisse aussi passer une belle lumière dans le gymnase.



DES MATCHS BIEN COMPTÉS

L'entreprise STRAMATEL a posé un nouveau panneau d'affichage dans le gymnase. Nous attendons avec impatience le retour des matchs !



PEINTURE DE L'AVANT-TOIT DE L'ÉCOLE



Coup de frais sur l'avant-toit de l'école. Un travail de pro réalisé par Jean-Paul !



RÉFECTION DE LA COUR DE L'ÉCOLE



Afin que les enfants puissent courir sans embûche, une belle chape de béton a été coulée dans la cour de l'école. Encore une fois, Jean-Paul et Babo sont à l'oeuvre !

Merci aussi à Nicolas DUGUINE pour son aide avec sa bétonnière.



PLACE RÉSERVÉE « HANDICAPÉ » POUR LE CABINET D'INFIRMIÈRES

Pour les personnes en situation de handicap, une place de stationnement est réservée devant le cabinet d'infirmières. Des plaques signalétiques ont été installées afin d'en faciliter l'accès.



NOUVELLE ACQUISITION



Le Conseil Municipal s'est porté acquéreur du terrain de Monsieur et Madame Labadie. Situé sur l'axe passant Orthez-Dax, ce terrain maintenant acquis laisse imaginer de belles perspectives.



PANIERS GOURMANDS DU CCAS

Le repas des aînés n'ayant pas eu lieu cette année, 115 paniers gourmands ont été distribués par le Conseil Municipal, les membres du CCAS, Laure, Édith et Muriel pour égayer les fêtes avec quelques gourmandises.

Madame le Maire et Jean-Claude Grihon n'ont pas oublié les résidents Tilhois dans les EPHAD de Salies, Orthez, Pouillon, Pomarez, Amou et Montfort.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Cette année, le protocole COVID a limité le nombre de personnes pouvant participer à la commémoration du 11 novembre.

Aussi, Madame le Maire, Patrick SARRAUTE, Vincent LABAIG, Arnaud LERICQ et Carine GONZALEZ ont célébré la signature de l'armistice et ont fleuri le monument en hommage aux soldats morts au combat.

HOMMAGE À VALÉRY GISCARD D'ESTAING



Madame le Maire, quelques conseillers et employés municipaux ont consacré une minute de silence dans le cadre de l'hommage national en mémoire de Valéry GISCARD D'ESTAING.



ILLUMINATIONS

Pour rendre le village chaleureux pendant la période des fêtes, Babo, Henri LALANNE et Vincent LABAIG ont grimpé sur les toits pour placer les lumières.



UNE NOUVELLE SECRETAIRE



Le 24 août 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir Laurène DARRACQ, adjoint administratif territorial, à la mairie de Tilh.

Nous souhaitons la bienvenue à notre jeune amolloise, maman de Robin et Apolline.

Elle reçoit le public et seconde Vincent pour tout le secrétariat.

UN PETIT DEJEUNER AVEC LE DEPUTE MR VALAUD

Mr Boris VALLAUD député de la 3^{ème} circonscription des Landes, nous a fait l'honneur de sa visite, le 3 octobre 2020. Monsieur le député a informé les élus sur le fonctionnement de l'assemblée nationale et les réformes en cours concernant les collectivités.

Mme le Maire le remercie pour son temps d'échange avec le Conseil, malgré son emploi du temps chargé.



FETE DES MERES 2020

Le contexte sanitaire actuel ne nous a pas permis de nous rassembler pour la traditionnelle cérémonie de la fête des mères...

Nous tenons toutefois à mettre à l'honneur les mamans de 2020 et souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux petits Tilhois. Que leur vie soit douce et belle !

Félicitations à nos mamans de 2020 !!!

Sylvie COUTURIER, maman de **Victoria ZWINGELSTEIN** (avec *Philippe ZWINGELSTEIN*)

Murielle TECHER, maman de **Rose, Inès, Margaux, Katniss, Lyta TECHER** (avec *Thomas RASCALOU*)

Emmanuelle CORBY, maman de **Youri, Stanislas, Jordan, Jean FAUST** (avec *Stanislas FAUST*)

Morgane TOESCHI, maman de **Promesse MARROT TOESCHI** (avec *Franck MARROT*)

Vanessa LALANNE, maman de **Mina EL-MADYNY** (avec *Ismail EL-MADYNY*)

Fabyola JUIN, maman de **Swan, Djoys BERTAILS JUIN** (avec *Rémy BERTAILS*)

Marine LARRERE, maman de **Agathe LAMARQUE** (avec *Benjamin LAMARQUE*)

Jennifer SIMON, maman de **Elyse, Mélanie, Dorothee BEAUMONT** (avec *Sébastien BEAUMONT*)

Anne-Laure LABORDE, maman de **Pierre, Léon MOUSQUES** (avec *Jérôme MOUSQUES*)

Georgiana CRUICKSHANK, maman de **Charles, Ioannis DRAKOPOULOS** (avec *Georgios DRAKOPOULOS*)

Jessica FERREIRA, maman de **Ambre, Catherine, Gloria CHRETIEN FERREIRA** (avec *Maxime CHRETIEN*)

AMENAGEMENT VOIRIE BOURG

Le 23 septembre 2020, nous avons eu la réception des travaux du réaménagement du bourg de Tilh, en présence de Mrs Patrice LESGOURGUES et Ludovic DANNEQUIN, de l'Unité Territoriale de Tartas et de Mr Jean-Charles LARROQUE de l'entreprise EIFFAGE. La Mairie tient à remercier chaleureusement les investisseurs, entrepreneurs et toutes les personnes qui ont œuvré pour la réalisation des travaux.

Le Maire Annie LAGELOUZE, tient à exprimer toute sa reconnaissance à Mr Jean DARRASPEN, son prédécesseur, qui a initié et suivi ce projet en collaboration avec M. Henri VELLO Adjoint chargé de la voirie.

Ces travaux ont permis l'embellissement du Centre Bourg pour le bien-être des Tilhois.



Chapitre 3 – LES ASSOCIATIONS de TILH

I. LE COMITE DES FETES : Club de la Course Landaise

Année compliquée pour 2020...

L'année avait pourtant commencé sur des chapeaux de roue avec une pelère organisée le 9 février avec le fameux petit cochon issu du Toro Ball des fêtes patronales de l'été 2019. Bon moment de convivialité qui a réuni nos membres dans le respect de nos chères traditions locales.

Comme vous le savez, les fêtes n'ont pas pu avoir lieu cet été à cause du contexte sanitaire.

Nous avons voulu organisé une journée Coursayre début octobre mais qui a finalement dû être annulée à son tour, toujours pour les mêmes raisons.

En espérant des jours meilleurs pour 2021 et que l'on puisse enfin retrouver cet esprit festif, même si cela s'annonce compliqué...

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Pour cela n'hésitez pas à nous contacter !



*Les co-présidents,
Vanina GRIHON et Vincent LABAIG.*



II. L'ACCA



Cette année si particulière n'a pas épargné les ACCA avec une interdiction de la chasse dite de « loisir » mais une autorisation pour la chasse au grand gibier, chasse boycottée par la Fédération des Chasseurs des Landes et suivie par une majorité de chasseurs.

Après un bras de fer judiciaire avec Madame la Préfète, la Fédération a eu gain de cause et a obtenu la réouverture de la chasse, ce qui a permis à nos 80 adhérents de cette année de pouvoir pratiquer leur passion.

Cet arrêt de la chasse ne nous permettra pas de tenir notre quota de prélèvements obligatoires de chevreuils. En ce qui concerne les nuisibles, 6 renards et 14 sangliers ne courent plus dans nos champs, mais se retrouvent, pour ces derniers, transformés :

- *En pâté,*
- *En civet cuisiné par « Marie »,*
- *En saucisses des chefs étoilés de l'ACCA,*
- *En viande à griller,*



Passer vos commandes au 06.50.52.38.04 !

Pour faire face à la prolifération et aux dégradations causées par les pigeons, une battue a eu lieu fin août. Avec la collaboration du Lieutenant de louvèterie Mr POUYANNE B. elle s'est bien déroulée et a permis la capture de 461 pigeons.

L'assemblée générale n'ayant pas eu lieu cette année, elle sera faite au mois de Juin si les autorités nous le permettent !

Le Président
Jean-Claude GRIHON



III. La Médiathèque

Depuis son ouverture dans un local de la mairie en 2013, la bibliothèque devenue médiathèque municipale, service public gratuit et outil du lien social, accueille les lecteurs et lectrices aux heures d'ouverture :

Lundi : de 16 heures à 18 heures - Mercredi et Samedi : de 10 heures à 12 heures

L'inscription permet l'emprunt de livres, albums, documentaires, BD, CD, DVD...

La médiathèque, dépendant de la municipalité, est étroitement liée à la Communauté de Communes des Pays d'Orthe-Arrigans et à la Médiathèque Départementale des Landes (MDL), deux partenaires indispensables.

Au fil des années, de nombreuses animations ont été mises en place. Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent toujours dans une grande convivialité et dans le respect de chacun.

Ainsi, nous avons :

Nos « délices littéraires » : présentation de livres...

Nos ateliers d'écriture : sous la houlette de Nathalie Baudry, écrivain biographe, nous exerçons nos plumes...

Nos animations poésie : rencontre avec les poètes à travers leurs textes...écriture de poèmes...

Nuit de la lecture: manifestation nationale en janvier visant à promouvoir la lecture...

Solstice d'été : initiative locale pour la fête de la musique...

Notre participation à Itinéraires : nous avons honoré chaque année cette manifestation depuis sa création par la MDL il y a une dizaine d'années et à cette occasion, nous avons organisé des expositions, des concerts, des contes...

Nous accueillons régulièrement les enfants de l'école de Tilh.

L'année 2020 et son contexte particulier ne nous a pas permis la réalisation de tous les projets. Néanmoins, nous avons fait le maximum d'animations, et en octobre dernier, dans le cadre d'Itinéraire, nous avons eu le plaisir d'accueillir Martine Chesnais photographe émérite, qui a su nous enchanter en nous commentant de façon intimiste une belle exposition de paysages de l'Adour et de ses abords. (En janvier 2020, elle avait déjà su captiver son auditoire et faire partager sa passion du courant d'Huchet en présentant ses photos).

L'équipe des bibliothécaires : Carole, Claudette, Gisou, Mariannick et Micheline.



IV. L'APE du regroupement pédagogique intercommunal des Arrigans

Le printemps 2020 avec le pic de pandémie et le confinement qui nous ont obligés à cesser "in extenso" nos activités associatives, n'est malheureusement pas encore classé dans la catégorie des mauvais souvenirs.

Mais plutôt que de voir le verre à moitié vide, tâchons de le voir à moitié plein.

En effet, cela malgré un effectif réduit à peau de chagrin, l'APE est parvenu à organiser 2 manifestations lors de l'exercice 2019-2020, toutes couronnées de succès.

Le vendredi 20 décembre, petits et grands ont eu l'agréable surprise d'une visite du Père Noël, tandis que les plus gourmands engloutissaient les viennoiseries si appétissantes. Une fois, la remise des cadeaux effectuée, direction le "dance floor" pour une boum placée sous le signe de la fête et la bonne humeur, et cela grâce au super DJ. Puis chaque enfant a regagné sa classe à la fin de la journée, des étoiles plein les yeux, un sourire au coin des lèvres en pensant aux vacances qui commençaient.

Courant février, l'APE a maintenu son traditionnel carnaval des enfants. C'est ainsi que le vendredi 21 février, enfants et parents étaient conviés à 15H pour entamer un défilé dans les ruelles d'Estibeaux, avec en tête du cortège nos super-héros : Wonder Woman, le duo choc Mario et Luigi, la pétillante Buzette l'éclair et son acolyte Andy le cow-boy, la magistrale Lady Bugg, le terrifiant Dark Vador et tant d'autres héros si chers à nos cœurs. Puis sur les coups de 20H ce fut l'heure de brûler Mr Carnaval, le jugement fut accompli de manière très solennelle. Enfin, pour que la fête soit complète, un repas était organisé avec un menu paëlla-tarte aux pommes pour les adultes, chipolatas-chips-tarte aux pommes pour les enfants. Au vu du nombre de repas, le succès a bien été au rendez-vous.

Pour conclure ce rapport moral, le bureau de l'APE renouvelle ses remerciements à tous les parents bénévoles qui ont bien voulu prêter main forte. Le succès de ces manifestations n'aurait pu être sans leur aide précieuse. Notre souhait le plus essentiel aujourd'hui est de sortir de cette crise sanitaire qui bloque tout projet pédagogique pourtant essentiel à l'épanouissement de nos enfants.

Restez prudents et prenez soin de vous !

Nathalie GUTIERREZ.



V. BIEN-ETRE

1° Section yoga :



Le yoga, cette école de philosophie indienne qui se pratiquait en Inde dès le 3^{ème} millénaire avant J.C a de nombreux adeptes locaux et assidus. C'est une discipline du corps et de l'esprit qui comprend des postures physiques (appelées asanas), des pratiques respiratoires (pranayama) et qui se terminent par une relaxation profonde (yoga nidra). La quête du bien-être corporel et de santé physique unit tous les yogis.

Hélas, nous avons connu une année 2020 tellement perturbée que nos tapis n'ont guère été utilisés. Pour garder le lien entre nous, Véronique notre professeur nous a envoyé chaque semaine pendant le 1^{er} confinement un cours que certains, certaines n'ont pas manqué de pratiquer. Pour le 2^{ème} confinement, elle nous a fait cogiter chaque semaine en nous faisant parvenir des textes à méditer particulièrement bien choisis. (Et bien sûr nous pouvions réutiliser les précédents cours). Merci Véronique pour ton investissement dans notre association.

A quand les retrouvailles ?

Une petite pensée pour clore : « C'est quand j'ai cessé de chercher refuge chez les autres et construit les fondations de ma maison en moi-même que j'ai trouvé qu'il n'y avait pas de racines plus intimes que celles entre un esprit et un corps qui ont décidé d'être entier »Rupi Kaur- Le soleil et les fleurs.

2° Section marche :

« Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble » Proverbe africain

Difficile d'appliquer cette maxime en 2020 .Et notre lieu de rendez-vous chaque mercredi et chaque samedi à 8h ou 8h15- au gré des saisons- près de la salle de Gascogne est resté souvent désert. Nos marches habituelles avec le plaisir de nous retrouver, d'échanger, d'admirer notre belle nature et le souci de garder la forme ont été entrecoupées de périodes où l'on restait, le cœur gros, chacun chez soi. Nous avons donc profité au mieux des marches faites ensemble sur Tilh et dans les alentours. Et puis un marcheur nous a fait une belle surprise en nous conviant à un grand repas organisé pour fêter son arrivée chez les septuagénaires... L'essentiel, c'est de garder le lien...

A quand nos retrouvailles ? Et nos escapades ?

« De l'immobilité à la marche, il n'y a qu'un pas... »

Claudette PRIN.



VI. LE BASKET

La saison 2019-2020 sera qualifiée de saison blanche et très particulière. En effet, la crise sanitaire liée à la Covid19 est venue fortement perturber ces mois d'activités au sein du club de Basket Arrigans. La saison fut tronquée par un premier confinement de mars à mai, et la fin de saison n'a pu se dérouler jusqu'à son terme.

Malgré cela, le club rouge et blanc a pu, durant quelques mois, compter sur ses fidèles municipalités, licenciés, dirigeants et sponsors. Le bilan d'activités est maigre mais réjouissons-nous, tout de même, de la montée en Prénationale pour nos SG1 ainsi que la montée en Départementale 2 pour nos SF2 et du titre virtuel de la coupe Ghroum pour nos U18F.

Parmi les souvenirs de cette saison passée, nous pouvons vous présenter en image quelques événements marquants : le All Stars Divas, la fête Basket Day des jeunes, les récompenses de notre Président Benoit Nougaro et trésorière Betty Baubion-Broye, les camps d'été.

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, la saison 2020-2021 est encore à l'arrêt depuis le mois d'octobre. En ce début d'année, faisons donc le vœu que la situation sanitaire s'améliore rapidement, afin de vivre à nouveau des moments de partage et de convivialité, de pouvoir refouler les parquets et faire briller les couleurs Rouges et Blanches des Arrigans.

Christelle LABADIE.



VII. L'AIKIDO

Comme pour toutes les activités en groupe, la saison 2019-2020 d'Aïkido a surtout été marquée par les mesures sanitaires prises pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, ce qui a conduit, de fait, à son interruption prématurée à partir du 17 mars 2020.

Les cours ont néanmoins repris dans des conditions normales le 3 septembre dernier au titre de la saison 2020-2021. Outre les anciens, toujours présents, 7 nouveaux arrivants ont rejoint le Dojo des Arrigans, dont 2 pratiquants confirmés et 5 débutants, portant l'effectif total à 13.



Ce renforcement de l'effectif laissait prévoir une bonne dynamique mais, avec le 2^{ème} confinement, les cours ont été de nouveau suspendus à partir du 29 octobre. Les techniques d'Aïkido impliquant un contact avec un partenaire, il est bien difficile de prédire, à l'heure où ces lignes sont écrites, quand et dans quelles conditions une reprise effective des cours pourra avoir lieu...



On ne peut donc que patienter en attendant le plaisir de se retrouver sur le tatami, et de poursuivre cette pratique dont les effets sur le maintien d'un équilibre personnel, à la fois physique (souplesse, endurance) et mental (concentration, perception), sont reconnus et appréciés par tous les pratiquants.

Pour plus de renseignements, vous pouvez :

- appeler Jean-Jacques DUCASSE au 05.58.35.13.46 ou William DULAY au 06.10.41.32.77,
- visiter notre site web du Dojo : <https://www.aikido-tilh-ffaaa.fr>

J-J DUCASSE.

VIII. AMICALE LOUS TILHUTS

Comme vous le savez tous à cause de la pandémie de la Covid19, nous avons dû annuler tous nos projets : sortie, animations festives, repas du sanglier et de l'amitié.

Avant le confinement nous nous sommes retrouvés 2 fois :

- Le jeudi 9 janvier pour fêter les « Rois ». Nous avons profité de cette occasion pour récompenser Joseph Costemale, secrétaire adjoint et Gilbert Domenger, trésorier adjoint pour leur dévouement auprès de club durant de nombreuses années. Nous avons également récompensé Marie, notre fidèle cuisinière. Ce même jour Hervé Lancien et Jean-Jacque Bonnebaigt, membres du Conseil d'Administration ont été désignés l'un secrétaire adjoint et l'autre trésorier adjoint.
- Le jeudi 6 février au cours de l'Assemblée Générale, nous avons enregistré 86 adhérents, Michelle Poulloin a rejoint le Conseil d'Administration.

Nous remercions la commune pour sa subvention annuelle, ainsi que les chasseurs de Tilh pour le don du sanglier (qui reste à déguster).

Ayons une pensée pour Charlotte Cazenave et Marcel Dulay, fidèles « Tilhuts » qui nous ont quittés.

Nous attendons avec impatience le « feu vert » des autorités pour nous retrouver en 2021.

Françoise CARRAU.



IX. LE FOYER DE LA JEUNESSE

Personne ne va oublier cette année 2020, où la Covid19 a fait son apparition. Comme bon nombre d'associations, le foyer de la Jeunesse Tilhoise a été contraint d'annuler toutes les manifestations programmées : buvette pour les élections municipales, lotos, belote, marché des producteurs.

Notre voyage annuel, programmé depuis 1 a, a tout de même eu lieu pour notre plus grande joie. C'est en direction du Puy du Fou que nous nous sommes évadés le temps d'un week-end, entre 2 confinements.

Nous gardons espoir que la situation sanitaire s'arrange rapidement car nous avons déjà reprogrammé notre premier marché des producteurs, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Landes le jeudi 15 juillet 2021 à partir de 18H.

Nous comptons sur votre présence et votre soutien pour la réussite de ce projet afin de dynamiser notre commune.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, notre association est ouverte à tous !!

Aurélie LAMARQUE.



X. La Paroisse SAINT PIERRE-DES-LUYS

La Vierge à l'Enfant, autrement appelée Notre Dame de Buglose.

Enfouie vers 1570 afin d'échapper aux troupes protestantes qui dévastaient la région, puis retrouvée en 1620, à demi immergée dans un marais par un jeune pâtre (ou plutôt par un des bœufs qu'il gardait).

Transportée par le curé Dussin à l'église de la commune du Pouy (maintenant appelée Saint Vincent de Paul en l'honneur du saint qui y naquit), elle rejoint 255 ans plus tard le sanctuaire bâti à proximité. A l'issue de la construction de ce dernier édifice (1850-1855), elle est solennellement installée dans la niche axiale du nouveau chœur de ce qui deviendra la Basilique Notre Dame de Buglose.

Peu d'églises des Landes peuvent s'honorer de posséder une réplique en bois polychrome de cette statue, l'église de Tilh est l'une d'entre elles.

Restaurée par la peintre décoratrice Maitena Estienne à la demande du père Louis Cazeaux, la Vierge à l'Enfant a retrouvé ses éclatantes couleurs et sa placide majesté.

Elle trône désormais dans la niche située du cœur de l'autel de la Vierge, à l'extrémité de la nef latérale gauche de l'église.

Sur ses genoux, elle tient l'Enfant Jésus lequel, de son petit bras potelé, semble bénir le monde ou bien tendre ses mains vers quiconque voudra l'accueillir. Le regard aimant de sa Mère est tendrement posé sur lui.

« Ô Vierge de Buglose, si chère aux cœurs landais ». Notre Dame de chez nous, Notre Dame de tous les peuples, son amour maternel dépasse les confins de nos forêts landaises et s'offre à qui veut le recevoir.

Pèlerin d'un jour, touriste, curieux, amateur d'art sacré, ne passez pas à Tilh sans venir la voir. Qui sait, son regard, même baissé, pourrait rencontrer le vôtre ?



Véronique LANNEFRANQUE.

Chapitre 4 – LES INFORMATIONS UTILES

I. La Mairie

Mme Le Maire Annie LAGELOUZE et les secrétaires, Vincent PAYSAS et Laurène DARRACQ, vous accueillent le matin du lundi au samedi de 9h à 12h au 57 Avenue de la Poste - 40360 Tilh ; l'après-midi répondeur téléphonique au 05.58.89.31.15.

Mail : mairie.tilh@wanadoo.fr / Site Internet : www.tilh.fr



II. La Gendarmerie : Urgence tél. N° 17

Commandant la Communauté de brigades de Peyrehorade : Major Richard SIARD

Brigade de Peyrehorade : Adjudant-chef Samuel PORAS au 05.58.73.74.90
Ouverture du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h / dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Brigade de Pouillon : Adjudant-chef Patrice VADILLO au 05.58.98.35.85
Ouverture le lundi et mercredi de 14h à 18h

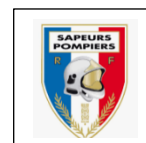


III. Les Pompiers de Pomarez : Urgence tél. N° 18

Urgence Médicale N° 15

(ou 05.58.44.11.11 à n'utiliser uniquement hors des horaires des cabinets médicaux habituels, la nuit de 20h à 8h, le dimanche et jours fériés)

Chef de Corps : Sébastien LARRERE
au 06.71.87.28.04 ou mail : sebastien.larrere@sdis40.fr



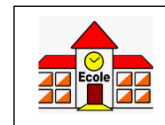
IV. L'Agence Postale

Muriel ARTAXET et Laurène DARRACQ assurent la permanence du lundi au samedi de 9h à 12h pour réaliser les opérations suivantes :

- Courrier et colis :
 - Vente de timbres-poste à usage courant,
 - Vente d'enveloppes prêt-à-poster, lettre max, lettre suivie et emballages Colissimo, Chronopost,
 - Dépôt lettres et objets recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre),
 - Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante et valeur déclarée),
 - Réexpédition de courrier.
- Opérations financières de dépannage :
 - Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à 500 € par période de 7 jours glissants,
 - Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à 500 € par période de 7 jours glissants.



V. L'école : regroupement pédagogique des Arrigans



1. Les quatre écoles :

- TILH : **Nathalie VALADE** / Odile DUBROCAS / Elvira FUMADO
Tél. 05.58.89.85.18
- MOUSCARDES : **Agnès BOUCHARD** / Camille GIMENO
Tél. 05.58.98.07.20
- ESTIBEAUX : **Isabelle LE CORRE** / Marina MARTINEZ
Tél. 05.58.98.07.49
- OSSAGES : **Lionel BARGELES**
Tél. 05.58.98.06.59

2. La garderie :

La garderie est assurée les jours d'école par Mesdames Edith CASSEN, Laure TASTET et Sandrine BEGU GUILLEVIC, de 7h jusqu'à 19h, au tarif horaire de 0.85 € (avant 8h30 et après 17h).

Le mercredi, avec un engagement au trimestre, Laure TASTET garde les enfants de 7h30 à 12h30 pour un prix forfaitaire de 5 €.

3. La cantine scolaire :

La cantine, gérée par le SIVU, travaille en majorité avec des produits locaux et introduit les aliments issus de l'agriculture biologique.

La cantinière pour Tilh est Laure TASTET, et le tarif au 01/01/2021 pour un repas est de :

- 1 enfant : 2.35 €, 2 enfants : 2.30 €, 3 enfants : 2.25 €.

4. Le ramassage scolaire :

- Pour l'école primaire du RPI des Arrigans :
 - Pour les grands d'Estibeaux et Mouscardes, départ à 8h27 et retour à 16h40,
 - Pour les petits d'Ossages, départ à 9h et retour à 17h.
- Pour le collège de Pouillon :
 - Pont bascule à 7h45, retour à 17h30 (sauf mercredi 13h)
 - Château de Villandrau à 7h50, retour à 17h25 (sauf mercredi 12h55)
- Pour les collèges et lycées d'Orthez : départ ancien pont à bascule à 7h17, retour à 18h30,
- Pour les collèges et lycées de Dax : aller à Pomarez ou Estibeaux et prendre la RDTL, départ à 7h et retour à 18h40.

5. Le périscolaire :

Le centre de loisirs intercommunal de Pouillon accueille les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h (fermeture les week-ends, jours fériés, les vacances de Noël et la dernière semaine du mois d'Août).

Concernant le ramassage : pendant les vacances d'été il y a 2 arrêts à Habas (place de l'école) et à Estibeaux (meubles LAMARQUE) ; rien pour les petites vacances. Pour le mercredi matin : garderie à l'école d'Estibeaux de 7h30 à 8h20, puis transfert à Pouillon.

Contact Tél. au 05.58.98.38.39 ou internet : <http://www.ccpouillon.fr>

VI. Les Services de Santé et Aides aux personnes



1. Les cabinets Médicaux :

- AMOU : 05.58.89.00.65
Docteurs Pierre DELATY / Guillaume DARMAILLAC / Karine DUCASSE-SOUSSOTTE / Marie-Vincente MASSIE-GUICHENUY / Matthieu LALANNE
- POMAREZ : 05.58.89.29.09
Docteurs Brigitte LAFARGUE / Patrick LAFARGUE / Tatiana FRACHET / MéliSSa PAVIA
- HABAS : 05.58.98.89.90
Docteurs Bruno DAUBIGNY / Nelly LANSON-GRELIER / Emmanuel PAUGAM

2. Le cabinet d'infirmières :

TILH - 24 Avenue de la Poste : 06.81.28.18.49
Maïté GALIN / Marilyn POLLET / Blandine CHOISNEL

3. Le service social : Assistante sociale

POUILLON : 05.58.98.21.87 Permanence tél. du lundi au vendredi de 9h à 10h.
Pascale BASTIN / Céline PICAVET / Solenne MAUBOURGUET.

4. Le service d'aide aux personnes âgées :

- Portage des repas à domicile au tarif de 7 € le repas (déductible à 50 % de vos impôts) qui est fourni par la cuisine centrale de Dax, sous l'égide de la Communauté des Communes. Pour toute demande s'adresser à la Mairie (avec au minimum une commande de 3 repas par semaine).
- Aide-ménagère à domicile : le choix d'un organisme agréé dépend uniquement de chaque famille qui doit en informer la Mairie.
 - o CIAS : 60 Allée du Marais – 40290 Misson / Tél. 05.58.98.89.10
 - o ADMR : 66 Rue Moulin – 40330 Amou / Tél. 05.58.89.24.75
- Téléalarme : s'adresser à la Mairie, le service est mis en place par le Conseil Départemental des Landes avec l'aide de la Communauté de Commune.
Le tarif à la charge du bénéficiaire est de 100 €/an (facturé 120 € par le Conseil D. – 20 € pris en charge par le CIAS de la Com. De Com.)

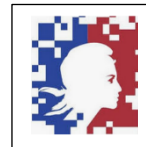
5. Les Assistantes Maternelles :

- Caroline SAINT GERMAIN : 1091 Chemin de l'Amérique / Tél. 05.58.89.86.01
- Patricia DUNET : 1061 Route d'Amou / Tél. 06.81.89.37.68

6. Le cabinet de Shiatsu :

DULAY Stéphanie : 21 Chemin de Castel-Sarrazin / Tél. 06.72.78.80.29

VII. Les Services de l'Etat ou Entreprises Privées



1. TRESOR PUBLIC / PERCEPTION de Peyrehorade : Mr Jérôme REDON
71 Rue Lembarry – 40300 Peyrehorade / Tél. 05.58.73.03.28
Ouverture le lundi et mardi de 9h à 12h30 et le mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. (fermeture tous les après-midi).
2. SIETOM : les ordures ménagères doivent être mises dans les conteneurs prévus à cet effet (le ramassage se fait le jeudi matin) ou dans les conteneurs de tri.
3. Déchetterie : tout ce qui ne va pas dans les conteneurs d'ordures ménagères ou de tri doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place sous peine d'une amende de 68 €, soit à :
 - POMAREZ : chemin du Yout (Zone artisanale) / ouverture le lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h.
 - AMOU : Zone Artisanale de Cabé direction Gaujacq / ouverture le lundi, mercredi et samedi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30.
4. ENEDIS : 896 Rue Monge BP99 40002 Mont de Marsan Cedex / www.enedis.fr
 - Pour le suivi des factures, gestion de contrat, modifications techniques des contrats communaux, pannes : appelez le N° du fournisseur figurant sur votre facture.
 - Dépannage – Sécurité : 09.72.67.50.40
 - Accueil distributeur : particulier : 09.69.32.18.69 / professionnels : 09.69.32.18.70 / Prof. immob. et construction : 09.69.32.18.77 / entreprise (> 36 Kva) : 09.69.32.18.99
 - Accueil producteur (> 36 Kva) : 09.69.32.18.00
5. SOGEDO : Urgences 05.58.89.85.95
835 Avenue de la Course Landaise - 40360 Pomarez / Tél 05.58.55.39.60
6. ADACL : Responsable Mme Emma GUILLET / Maison des Communes – 175 Place Caserne Bosquet – 40002 Mont de Marsan Cedex / Tél : 05.58.85.80.50 / guillet.ads@adacl40.fr
L'urbanisme est traité depuis le 01/09/2017 par la cellule ADS (Application du Droit des Sols) de l'ADACL du département.
Rôles : certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables et permis d'aménager (à déposer en Mairie).
7. VOIRIE : Responsable Mr Ludovic DANNEQUIN / Direction Départementale de l'Équipement – UTDC de Tartas – 505 Rue de Chanzy – 40400 Tartas /
Tél : 05.58.73.40.70
8. Caisse d'Allocations Familiales :
Les démarches possibles : accès à son compte CAF, aide au logement, allocation soutien familial, prime déménagement, prime d'activité, RSA, ...
Permanences téléphoniques à la Mairie de Habas (05.58.98.01.13) de 9h30 à 11h30 ou à la Mairie de Labatut (05.58.98.18.14) de 14h15 à 16h15, uniquement certains mardis (pour le 1^{er} semestre 2021 : 13 avril, 4 mai, 1^{er} et 22 juin, 6 juillet).

VIII. Les Services de la Mairie



1. Les Tarifs communaux 2021 :

- *Locations des salles* (réservées aux habitants de la commune) :
 - o Polyvalente : caution 500 €, sans cuisine 160 €, avec cuisine 240 €,
 - o Gascogne : caution 500 €, sans cuisine 120 €, avec cuisine 200 €,
 - o Chalosse : uniquement le midi 80 €.

- *Concessions cimetière* (perpétuelles) : 60 € / m² + 25 € de droits d'enregistrement
Modules forfaitaires :
 - o 1m X 2.5m, soit 2.5 m² = 150 € + 25 € = 175 €,
 - o 2m X 2.5m, soit 5.0 m² = 300 € + 25 € = 325 €,
 - o 3m X 2.5m, soit 7.5 m² = 450 € + 25 € = 475 €.

- *Concessions Espace Cinéraire* (15 ou 30 ans) :
 - o Accès au Jardin du Souvenir : 100 €,
 - o Case de 1 urne pour 15 ans : 200 € ; pour 30 ans : 400 €,
 - o Case de 2 urnes pour 15 ans : 250 € ; pour 30 ans : 500 €,
 - o Case de 3 urnes pour 15 ans : 300 € ; pour 30 ans : 600 €,
 - o Case de 4 urnes pour 15 ans : 350 € ; pour 30 ans : 700 €.

- *Photocopies* (à la mairie) : elles sont gratuites à l'unité. Toute quantité importante ne pourra pas être photocopiée à la Mairie.

2. L'Inscription sur les listes Electorales :

Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU) : tous les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales.

Les électeurs peuvent demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines précédant chaque scrutin.

Pour s'inscrire, il faut se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile ; ou directement sur le REU en passant par le site public.fr. A 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique.

3. Le Recensement Militaire :

C'est une démarche administrative à caractère obligatoire pour les jeunes gens (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans révolus. Vous devez vous présenter à la mairie le mois de vos 16 ans révolus muni du livret de famille.

Un certificat de recensement est alors remis aux intéressés qui sera nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Education Nationale, permis de conduire).

4. La Carte Nationale d'Identité CNI biométrique :

Elle est gratuite mais son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si l'ancienne carte ne peut pas être présentée. La durée de validité de la CNI est de 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014 pour les majeurs.

Vous devez :

- aller sur le site « ants.gouv.fr » pour préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne,
- prendre RDV dans une des mairies ci-après pour finaliser la demande avec les pièces justificatives, (car elles sont équipées d'une borne permettant de recueillir des données biométriques) :

Peyrehorade 05.58.73.60.20 / Dax 05.58.56.80.00 / Mugron 05.58.97.71.26 / Saint-Paul-Les Dax 05.58.91.20.20 / Hagetmau 05.58.05.77.77 / Orthez 05.59.69.00.83.

5. [Le Passeport biométrique](#) :

La démarche est la même que pour la CNI, mais un timbre fiscal est requis pour les :

- Mineurs de moins de 15 ans : 17 €,
- Mineurs de 15 ans et plus : 42 €,
- Majeurs : 86 €.

6. [La Bibliothèque Communale](#) : Tél : mairie au 05.58.89.31.15 ou biblio.tilh@orange.fr

Elle est gérée bénévolement par Mesdames : DARRIEUTORT Gisou, DUBROCAS Odile, KERSUSAN Carole, PRIN Claudette et TOURNIS Mariannick.

Elle est ouverte le lundi de 16h à 18h, le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

IX. Les services de transport

1. [Le Service de Taxi Intercommunaux](#) :



- Bénéficiaires : les personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire communautaire, ou souffrant d'un handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler (avec certificat médical),
- Communes concernées : Tilh, Estibeaux, Gaas, Habas, Mimbaste, Misson, Mouscardes, Ossages, Pouillon.
- Motif du déplacement : médical ou paramédical, visite à des parents ou amis placés en établissement (hospitalier ou EHPAD),
- Déplacements : sur le territoire communautaire du canton de Pouillon, Dax, Orthez, Pomarez, Amou, Saint-Paul-Les Dax, Peyrehorade, Salies de Béarn,
- Participation financière : pour chaque course « aller-retour » elle est de 5 € sur le territoire et de 15 € pour les autres destinations,
- Contact : Communauté des Communes au 05.58.73.60.03 pour remplir la fiche d'inscription. Si tous les critères sont réunis, le secrétariat enverra alors directement à l'établissement concerné une autorisation permanente pour vos déplacements,
- Taxis habilités :
 - o Taxis DAILLENCQ au 05.59.65.13.87 basé à Puyoo et Ossages,
 - o Taxis PHILIPPE au 05.58.98.20.74. de Pouillon.

2. Service TRANSP'ORTHE :

Où et quand prendre le bus ?

Au départ de l'une des communes du secteur des Arrigons

- ESTIBEAUX - Mairie
- HABAS - Mairie
- GAAS - École
- MIMBASTE - Salle culturelle
- MISSON - Mairie
- MOUSCARDÈS - Mairie
- OSSAGES - Salle des sports
- POUILLON - Mairie
- TILH - Ancienne Poste
- **A votre domicile** [sur conditions]

3 DESTINATIONS

Pouillon [Mairie].
Dax [Hôpital, Place St-Pierre, Pôle Emploi, Gare].
Orthez [Parking rue du Viduc]

Du mardi au samedi [sauf jours fériés] à partir du 4 septembre 2018 à destination de :	
Mardi	➔ ORTHEZ de 9h30 à 11h30
Mercredi	➔ DAX de 14h30 à 17h30
Judi	➔ POUILLON de 9h30 à 11h30
Vendredi	➔ POUILLON de 14h30 à 17h30
Samedi	➔ DAX de 9h à 11h

Secteur **Arrigons** : les horaires indiqués correspondent au temps dont vous disposez sur la commune de destination [Pouillon, Dax ou Orthez].
Exemple pour le 1^{er} horaire si vous habitez dans l'une des neuf communes : le mardi, vous arriverez à Orthez à 9h30 pour en repartir à 11h30.

Puis-je utiliser Transp'Orthe ?

OUI à condition :

- ➔ d'habiter l'une des 24 communes du Pays d'Orthe et Arrigons
- ➔ d'être âgé de 12 ans et plus [les - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte]

Comment utiliser le service ?

- ① **S'inscrire dans sa mairie ou à la Maison de services au public de Peyrehorade** (copie pièce d'identité, justificatif de domicile et autorisation parentale pour les mineurs)
- ② **Réserver son déplacement au 05 58 56 80 88.**
Appeler avant 12h30 la veille du départ : le lieu et l'heure de rendez-vous pour prendre le bus vous seront communiqués.
- ③ **Acheter son billet directement au conducteur du bus.**

Accessibilité

Le bus est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec prise en charge à domicile, dans la limite d'un emplacement fauteuil.

Tarifs (préparez l'appoint)

1 € l'aller/retour pour Pouillon et Peyrehorade

2 € l'aller/retour pour Dax et Orthez

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Infos/réservation au 05 58 56 80 88
www.trans-landes.fr • www.pays-orthe-arrigons.fr

X. Divers Informations

1. Maîtres de chiens dangereux : les obligations à respecter
 Si vous détenez un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, vous devez :
 - Vous présenter à la mairie pour effectuer une déclaration,
 - Suivre un jour de formation pour obtenir le permis de détention.
 - Inscription & renseignements : CFPPA des Landes au 05.58.98.71.38 / cfppa.dax@educagri.fr



➔ Chiens potentiellement dangereux

DANGEREUX

TOSA-INU, BOERBULL, ROTTWEILLER, MASTIFF

CAS PARTICULIERS

PITBULL, AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER

1^{re} et 2^e catégories

Pour tous, sans LOF ou FCI :

- Nés après 1999 **INTERDITS**
- Nés avant 1999 **DÉCLARATION** catégorie 1 à la mairie, stérilisation, vaccination contre la rage, assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI

- A, STAFFORDSHIRE et TOSA : déclaration **catégorie 2** à la mairie, vaccination contre la rage, assurance
- MASTIFF : non potentiellement dangereux, pas de déclaration à la mairie
- ROTTWEILLER : avec ou sans LOF ou FCI, chien potentiellement dangereux 2e catégorie

Mastiff sans LOF ou FCI :

- Nés après 1999 **INTERDITS**
- Nés avant 1999 **DÉCLARATION** à la mairie, stérilisation, vaccination contre la rage et assurance

Glem

2. Animaux errants :

Si vous trouvez un animal errant et qu'il n'est pas identifiable (tatouage ou puce à vérifier auprès d'un vétérinaire), vous pouvez contacter la Mairie ou directement le Chenil de Birepoulet à Capbreton au 05.58.41.04.73.

3. Débardage :

Nous remarquons de plus en plus que les entreprises de débardage travaillent sans tenir compte de l'état des chemins communaux. Elles ne déclarent pas d'ouverture de chantier, sous prétexte de la taille desdits chantiers, et ensuite ne remettent pas systématiquement en état les voies empruntées.

Nous demandons donc aux propriétaires faisant faire des coupes de bois :

- De prévenir à chaque fois la Mairie,
- D'indiquer le nom de l'entreprise de débardage,
- De demander à cette entreprise de faire une déclaration d'ouverture de chantier à la Mairie,
- De lui rappeler sa responsabilité en termes de remise en état de la voirie utilisée,
- De ne pas stocker de bille de bois dans les fossés,
- De faire une déclaration de fin de chantier à la Mairie avec visite du chantier pour vérifier la remise en état.

4. Nuisances sonores :

Pour éviter les problèmes de voisinage, il est rappelé que suite à l'arrêté préfectoral, l'utilisation de matériel bruyant tel que tondeuse ou tracteur à gazon, tronçonneuse, débroussailleuse, et autres outils de jardinage ou de bricolage, des créneaux horaires sont à respecter par les utilisateurs :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Chapitre 5 – LES ENTREPRISES DE TILH

I. Les nouvelles entreprises installées à Tilh

1. LAIT SŒURS DOUCEURS

Chemin du Pin – Maison Jean de Saut /

Tél : 06.73.61.23.44 /

laitsoeursdouceurs@gmail.fr

Aurélien et Amandine TASTET vous accueillent dans leur ferme tous les mardis et vendredis de 17h à 19h30, où ils fabriquent et vendent leurs produits laitiers maison : glaces, sorbets, beurre, crème, fromages, yaourts.



Shiatsu signifie littéralement
pression « Atsu »
avec les extrémités
des mains « Shi ».

指圧

Le shiatsu est une pratique millénaire d'origine japonaise visant à préserver un bon état de santé. Agissant sur des points déterminés du corps, il stimule l'homéostasie qui permet de retrouver un équilibre physique, émotionnel et psychique.

Selon l'OMS, le shiatsu entre dans la catégorie des médecines traditionnelles.

Pour le parlement européen, le shiatsu est une des huit approches complémentaires citées comme « médecine non conventionnelle digne d'intérêt ».

Depuis juillet 2015 le Syndicat Professionnel de Shiatsu a obtenu l'inscription au Registre National des Certifications Professionnelles du titre professionnel « Spécialiste en Shiatsu », titre reconnu par l'État.

**SPECIALISTE
SHIATSU**

Stéphanie DULAY
21 Chemin de Castel-Sarrazin
40360 TILH

APE : 8690 F
Siret : 799 745 187 00028

stephanie.dulay@orange.fr
06 72 78 80 29

2. LE SHIATSU

21 Chemin de Castel-Sarrazin /
06.72.78.80.29 / stephanie.dulay@orange.fr

Pour votre bien vivre et votre santé, Stéphanie DULAY vous reçoit pour une séance de Shiatsu, une pratique holistique qui prend en compte la personne dans sa globalité et qui peut s'intégrer dans un parcours de soins ou en cas de maladie chronique, entre l'ostéopathie et l'acupuncture.

3. L'ATELIER DE COUTURE

19 Route d'Amou / Tél : 06.71.15.14.32 /

Marianne.couture.40@gmail.com

Marianne COUTURE, 15 ans d'expérience, vous propose un service de couture, de modélisme et de retouche sur-mesure.

Elle peut retoucher, réparer, customiser vos habits ayant besoin d'une seconde jeunesse.

Elle réalise aussi des travaux d'ameublement.

Horaires d'ouverture
Du Lundi au Jeudi
8h30 - 12h30
14h00 - 18h00
Le vendredi matin
8h30 - 12h30

Pour me contacter :
06 71 15 14 32
marianne.couture.40@gmail.com

Instagram
marianne.couture.40

ARTISAN

Marianne Couture
Modélisme, sur-mesure,
retouches

19 ROUTE D'AMOU
40360 TILH

PATRIMOINE

Thierry OLIVIER
Agent Conseiller Finances & Fiscalité
06 09 28 58 69 tolivier@capvaleurgroup

Résidence Larrun-Burus Bât B3 - 820 av. de Bayonne - 64 210 BIDAART
05 59 239 730 - www.capvaleurgroup

Cap Valeur
Groupe

PATRIMOINE
FINANCES
EPARGNE & ASSURANCES
GESTION & TRANSACTIONS

4. LE CONSULTING EN PATRIMOINE

50 Chemin du Pape / Tél : 06.09.28.58.69 /

tolivier@capvaleur.group

Thierry OLIVIER, conseiller fiscal, est en mesure de vous apporter des solutions vous permettant de réduire votre impôt sur le revenu, et dans divers domaines financiers.

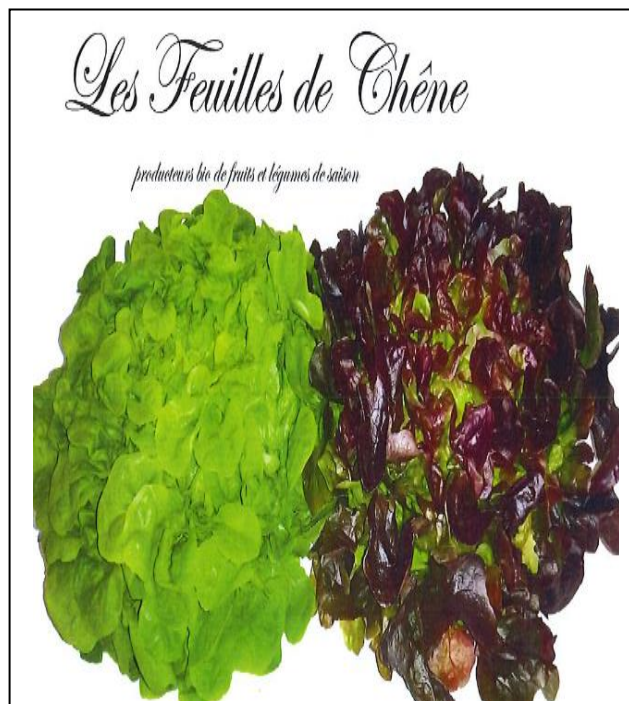
5. LE MARAICHAGE BIO

2025 Route d'Amou / Quartier Loustaounaou

Tél : 06.27.30.68.00 - 06.50.02.05.50 /

lesfeuillesdechene.bio@gmail.com

Marlène et Mathieu, maraîchers en cours d'installation et de certification Bio, exploiteront dès cet été au sein de leur société « Les Feuilles de Chêne », des fruits et des légumes de saison Bio.



Détendez-vous à quelques minutes de chez-vous
Danièle vous accueille du lundi au vendredi sur rendez-vous

Cherchez le petit dans toutes choses

La Petite Orchidée
massage & bien-être

Californien
Balinais
Thai
Pierres Chaudes
Amma assis
Shirochampi
Réflexologie Plantaires

La Petite Orchidée
96 Rue Grand Cabanne 40360 TILH
Portable : 06.13.61.03.20

6. LE MASSAGE ET BIEN ETRE

96 Rue Grand Cabanne/ Tél : 06.13.61.03.20

Tatiedaniele70@gmail.com

Danièle ou « La Petite Orchidée » vous donne RDV du lundi au vendredi (uniquement sur RDV) pour un massage bien être, près de chez vous, qui a pour vocation de soulager le corps humain des tensions nerveuses, du stress et des douleurs musculaires, de favoriser la détente et la relaxation. Alors pourquoi pas vous ?

7. LE TRAITEMENT DE L'HUMIDITE

1831 Route de St Girons

Tél : 05.47.80.99.37 - 06.13.47.96.83

hygrotopsolutions@gmail.com

La société Hygro Top Assèchement (Mr et Mme LECARPENTIER) est spécialisée dans le traitement des pathologies de l'humidité dans le bâtiment. Elle a également développé un appareil de géomagnétique destiné à l'assèchement des murs touchés par les remontées d'humidité.

8. LE CABINET DE PROTHESE

19 Route d'Amou / Tél : 06.07.86.18.06

eurillesluyemarlene@outlook.fr

Marlène, orthoprothésiste (prothèse, orthèse, corset) basée avant à Toulouse, a ouvert son cabinet de prothèse secondaire à Tilh, son village d'origine.

9. LA RENOVATION DE LA MAISON

76, Chemin de Grisère / Tél : 07.66.64.57.40

Renov40@free.fr

Patrick, multiservices, rénove votre maison en réalisant tous travaux intérieurs et extérieurs.